



MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

Élection municipale 2021 – Inscription des non-résidents à la liste électorale

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ CE QUI SUIT :

Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis le 1^{er} septembre 2020 ou avant.

Vous pourriez avoir ce droit si vous êtes, par exemple :

- Propriétaire d'un immeuble à logements;
- Copropriétaire d'un chalet ou d'une résidence secondaire;
- Locataire d'un local commercial.

Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection et être de citoyenneté canadienne le 1^{er} septembre 2021. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé de vos droits électoraux à cette date.

Comment faire votre demande ? Le formulaire à remplir varie selon la personne qui fait la demande :

- La ou le propriétaire unique d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise doit remplir le formulaire SMR-9.2 disponible au www.palmarolle.ao.ca;
- Les copropriétaires d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise doivent désigner une seule personne, parmi eux, qui sera inscrite sur la liste. Pour ce faire, ils doivent remplir le formulaire SMR-9.1, disponible sur le site internet de la municipalité.

Le formulaire rempli doit être transmis au plus tard le 1^{er} octobre 2021 à l'adresse indiquée plus bas.

Municipalité de Palmarolle
499, Route 393
Palmarolle, Québec
J0Z 3C0

Donné ce 25 août 2021

VERONIQUE HINCE
DIRECTRICE GENERALE, SECRETAIRE-TRESORIERE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À AUTHIER, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2021, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2021.

VÉRONIQUE HINCE
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE